



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, le 28 septembre 2021

### **Baisse des primes de -0,2% en 2022: curafutura salue la stabilisation des primes qui se poursuit pour la quatrième année consécutive**

***Les primes baisseront en moyenne de 0,2% en 2022. curafutura salue cette évolution, qui confirme la stabilisation observée les trois années précédentes (+1,2% en 2019 ; +0,2% en 2020 ; +0,5% en 2021). Pour que cette évolution des primes modérée se poursuive, des réformes urgentes sont nécessaires pour améliorer le système de santé, telles que l'entrée en vigueur du nouveau tarif médical TARDOC et du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS).***

Le Département fédéral de l'intérieur a annoncé mardi une baisse des primes de 0,2% pour l'année 2022. Cette évolution réjouissante confirme la tendance à la stabilisation observée depuis 2019. En outre, les assureurs procéderont en 2022 à une réduction volontaire des réserves à hauteur de 380 millions de francs. Les baisses cumulées de la prime moyenne et des réserves signifient que la charge des primes diminuera globalement de 1,3%.

La stabilisation des primes depuis 2019 et la baisse des primes en 2022 ne doit cependant pas nous faire oublier que des réformes du système de santé sont encore nécessaires pour améliorer l'efficacité, sans quoi les primes repartiront à la hausse. Premièrement, il faut faire aboutir rapidement la réforme du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires. Celui-ci favorisera le transfert des prestations vers l'ambulatoire et porte un potentiel d'économies de 1 milliard de francs par année. Deuxièmement, le tarif médical doit enfin être révisé grâce au nouveau tarif TARDOC. A l'heure actuelle, un tiers des primes, soit environ 12 milliards de francs par année, est utilisé selon le tarif obsolète TARMED, ce qui entraîne un gaspillage financier considérable et crée de mauvaises incitations médicales au détriment des patients.

Troisièmement, dans le domaine des médicaments, le recours aux génériques et aux biosimilaires doit être accru. La solution pour ce faire est connue de longue date, mais toujours pas appliquée. Il faut revoir le système de marges de distribution. Dans le système actuel, les médecins et pharmaciens ont une incitation directe à remettre un original, car cela est plus avantageux financièrement pour eux, ce qui explique le faible taux de substitution par des génériques ou des biosimilaires.

#### **Contact pour les médias:**

Adrien Kay, responsable communication, 079 154 63 00; [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et KPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. L'association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

**La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>**